

Le nouveau passage en force d'Ahmed Ouyahia

Peinant à trouver les bonnes réponses, il se réfugiait parfois dans un langage à la limite de la violence verbale, pour mieux cacher l'absence d'arguments face aux multiples interpellations.

Chargé de présenter à la presse nationale et internationale l'avant-projet de révision constitutionnelle, Ahmed Ouyahia, le directeur de cabinet de la présidence de la République, n'a pas pris de gants pour défendre bec et ongles le texte contre tous ceux qui ont osé, notamment au sein de l'opposition, émettre des critiques à l'égard de la démarche.

Certes, l'homme, que le pouvoir a maintenant pris habitude d'envoyer au charbon à chaque fois qu'il s'agit de répliquer à ses détracteurs, a accepté sans sourciller la mission qui lui a été confiée de tenter de vendre la nouvelle mouture de la Constitution, mais force est de constater que cette fois-ci l'opération a été pour le moins laborieuse pour lui. Pourtant, ses grandes qualités de tribun et sa maîtrise de la communication politique et des langues lui ont toujours permis de s'en sortir plutôt bien.

Hier à la résidence Djenane El-Mithaq, la méthode Ouyahia semble avoir montré toutes ses limites. En tentant de défendre un projet dont il donnait l'air de ne pas en être vraiment convaincu, Ahmed Ouyahia peinait à trouver les bonnes réponses, se réfugiant parfois dans un langage à la limite de la violence verbale, pour mieux cacher l'absence d'arguments face aux multiples interpellations.

Comme pour mieux "maîtriser" les représentants de la presse, ces derniers se sont vus remettre une copie du projet de révision de la constitution quelques minutes seulement avant le début de la conférence de presse. Par conséquent, les journalistes n'ont pas eu le temps de lire tous les amendements proposés dans ce cadre, ce qui a eu pour effet d'inhiber le débat qui a suivi la présentation du texte.

Passant en revue les amendements proposés durant une quarantaine de minutes, le directeur de cabinet de la présidence de la République s'est donc longuement étalé sur "les avancées" contenues dans le nouveau texte. Contraint d'éluder complètement certaines questions gênantes, M. Ouyahia a parfois adopté un ton pour le moins méprisant pour répondre, surtout lorsqu'il s'est agi d'évoquer l'opposition. "Je peux me montrer violent dans ma réponse. Mais, je ne vais pas le faire. Je les en remercie de qualifier la publication de l'avant-projet de Constitution de non-événement", a-t-il en effet tonné lorsqu'un journaliste lui rappelle la position d'une partie de la classe politique qui a qualifié de non-événement et non consensuelle la révision constitutionnelle envisagée.

Quand un autre journaliste lui demande si Madani Mezrag, l'ex-chef de l'AIS, allait recevoir une copie du projet, vu qu'il avait participé aux consultations politiques, M. Ouyahia refuse carrément de répondre. "C'est la presse qui a gonflé le personnage dont vous parlez", réplique-t-il lorsqu'un autre représentant de la presse le relance sur le sujet, feignant d'oublier que c'est la Présidence elle-même qui l'avait invité à prendre part à ces consultations en tant que "personnalité nationale".

L'orateur poussera le zèle jusqu'à affirmer à propos de la disposition contenue dans la Constitution de 2008 et portant sur la non-limitation des mandats présidentiels, tel que voulu par le président Bouteflika, que la candidature de ce dernier à la présidentielle pour un quatrième mandat constituait un sacrifice.

"Cela a été un sacrifice pour le président Bouteflika. C'était pour éviter au pays de graves dangers que seul Dieu pouvait prédire", réplique-t-il, pince sans rire. Même sa réponse évasive sur la voie choisie pour l'adoption du projet de révision n'est pas arrivée à convaincre. Pourquoi en effet la voie parlementaire et non référendaire, surtout que les amendements sont tout de même importants ? "Le Président aurait pu s'appuyer sur l'article 77 de la Constitution pour aller vers le référendum. Mais il a trouvé davantage de raisons d'aller vers le Parlement", s'est-il contenté de répondre sans lever le voile sur ces raisons qui ont amené le chef de l'État à préférer la voie

parlementaire. À l'évidence, il ne faut pas être un génie pour comprendre ces raisons qui sont, au fait, liées à la composante humaine des deux Chambres du Parlement prompte à applaudir qu'à contester tout ce qui provient de l'Exécutif. C'est sans aucun doute pour cela que M. Ouyahia semblait même prendre la mouche lorsqu'un journaliste lui posait une question sur la crédibilité discutable d'une Assemblée nationale issue d'une élection législative où le taux d'abstention a constitué un record dans l'histoire du pays. "C'est le Parlement de la République algérienne démocratique et populaire. Sa crédibilité n'est pas à discuter", a-t-il asséné. Et, selon toute vraisemblance, il ne prête aucunement attention au qu'en-dira-t-on. Lorsqu'on l'interroge sur la capacité du Président à gouverner, tout de suite, il a la réponse, toute prête. "L'État est debout. Et du moment qu'on parle de vacance du pouvoir, je dis que le président de la République apporte quotidiennement la preuve qu'il suit de près la gestion du pays, il dispose d'un gouvernement et d'un corps diplomatique qui travaillent sous son autorité, il reçoit les délégations étrangères et il propose les lois comme il a fait pour l'avant-projet de révision constitutionnelle", entonne-t-il. Serviteur zélé des pouvoirs successifs, M. Ouyahia semble de plus en plus perdre de sa superbe, tant l'homme, habitué aux sales besognes et, visiblement ragaillardé par la confiance placée en lui par le chef de l'État, a, une nouvelle fois, enfilé son uniforme pour montrer ses muscles face à l'opposition. Mais, cette fois-ci, l'entreprise tourne presque à la comédie.

H. S.